

BLOCAGE STRUCTUREL ET DÉVELOPPEMENT CAPITALISTE: LE CAS D'HAÏTI

Jean Baptiste Mario Samedy

Victor Pereira da Rosa¹

RESUMEN

Este artículo estudia la etiología del bloqueo en Haití. Se encuadra en un análisis multidimensional del desarrollo, teniendo en cuenta los factores económico, ideológico, político, jurídico y ecológico. Ese estancamiento viene concretamente del régimen cesariano que marca desde siempre la historia de esta sociedad. Sin embargo en los últimos tres años observamos una voluntad política de cambio que hasta ahora no llega a iniciar el proceso de transformación del *statu quo ante*.

PALABRAS CLAVES

Desarrollo, crecimiento, capitalismo, agricultura, industria, modernización, nacionalismo, bloqueo, internacionalización, mundialización, ideología, legitimación, cesarismo, entorno, campesinos, gobernación, transición, educación, ecosistema, dominación, democracia, clases.

RÉSUMÉ

Cet article traite de l'étiologie du blocage en Haïti. Il s'encadre dans une analyse pluridimensionnelle du développement, en tenant compte des facteurs de freinage, aux niveaux économique, idéologique, politique, juridique et écologique. Cette situation de stagnation provient concrètement du régime césarien qui marque toujours l'histoire de cette société. Cependant

¹ Les auteurs sont professeurs au Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université d'Ottawa. Ils ont publié plusieurs ouvrages dans les champs suivants: développement international, relations ethniques, migration, démocratie, sociologie rurale et anthropologie en général. msamedy@uottawa.ca | vdarosa@uottawa.ca

dans les trois dernières années nous constatons une certaine volonté politique de changement qui jusqu'ici n'arrive pas à initier le processus de transformation du *statu quo ante*.

Mots-clefs

Développement, croissance, capitalisme, agriculture, industrie, modernisation, nationalisme, blocage, internationalisation, mondialisation, idéologie, légitimation, césarisme, environnement, paysans, gouvernance, transition, éducation, écosystème, dominance, démocratie, classes.

1. La croissance, selon W. W. Rostow

Sans accepter la perspective d'analyse étapiste² proposée par W.W. Rostow (1960), nous faisons référence à cet auteur, puisqu'il est l'un des premiers théoriciens avec R. Prebisch (1955) responsable des premiers modèles de développement appliqués en Amérique Latine et dans les Caraïbes. Sa vision développementiste où il confond la croissance économique et le développement, présentée dans son célèbre ouvrage intitulé : *Les étapes de la croissance économique* (1960) s'insère dans la tradition libérale classique³. Ce livre paraît à un moment de relative prospérité industrielle (1960-1968), donc de progrès économique dans la plupart des sociétés capitalistes avan-

² Nous sommes de l'avis que Rostow voit la croissance économique « en vase clos », puisqu'il ne tient pas compte de la division internationale du travail, de la spécificité historique de chaque type de croissance, puisqu'il présente ces cinq étapes comme un modèle universellement applicable. En outre, il ne signale pas non plus un long processus de démarrage que certains auteurs nomment « accumulation originelle du capital ».

³ Polanyi (1983) caractérisant la civilisation occidentale au XIXe siècle mentionne quatre de ses traits fondamentaux, à savoir: la stratégie d'équilibre des puissances, l'étalon or international, le marché autorégulateur (*main invisible*, à partir du principe de l'offre et de la demande, selon A. Smith et dans la version néolibérale *la dérèglementation financière et commerciale*) et l'État libéral.

cées. Ainsi il argumente que tous les pays sous influence occidentale doivent passer par une succession de cinq stades de croissance. Le premier stade est celui de la société traditionnelle dont nous retenirons les attributs suivants : la prépondérance de l'agriculture avec une concentration terrienne entre les mains d'une minorité de familles latifondayaires et une majorité de paysans, sans terre, métayers (medieros, aparceros), fermiers non capitalistes libres, fermiers capitalistes et ouvriers ruraux saisonniers (obreros golondrinas); la stagnation de la productivité; la suprématie des liens familiaux et de clan; le double caractère régional et héréditaire du pouvoir politique et la dominance du savoir non scientifique.

Le deuxième stade est celui de la transition ou de la production des conditions préalables au *démarrage* (*take-off*). Les activités industrielles et commerciales, les voies de communication et les services sociaux doivent être organisés et remodelés dans un cadre national et international plus large, donc non régional. Les richesses matérielles, concentrées en grande partie aux mains des grands feudataires ou latifundistes, doivent être accaparées par les individus qui vont les employer à la construction de routes et de chemins de fer, d'écoles et d'usines en lieu et place de l'édification de maisons de campagnes et d'édifices de culte, de paiement de domestiques et de dépenses somptuaires et ostentatoires. La valeur des agents sociaux doit dépendre non de leur appartenance à un clan, à un groupe ou à une corporation, mais de leur capacité à remplir des fonctions particulières de plus en plus spécialisées (Samedy 2000 ; Da Rosa et Lapointe 1998).

Cependant l'étude de Rostow des conditions préalables au démarrage est menée à deux niveaux, l'un économique et l'autre

non économique. Au niveau économique, l'auteur soutient que si, par exemple, le rapport du capital national au produit national est environ de 3%, un taux d'investissement de 10% débordera n'importe quel plausible taux d'accroissement de la population et dans cette situation se déploie une augmentation régulière de la production *per capita*. Mais pour que le taux d'investissement monte, il faut qu'existent:

- 1 - des individus aptes à créer et à appliquer la science moderne et les découvertes permettant une diminution des coûts de production;
- 2 - des agents capables de gérer les Affaires de l'État en vue de mettre en œuvre les nouvelles inventions pour hausser le volume du capital national;
- 3 - d'autres acteurs disposés à prêter de l'argent à long terme en acceptant de gros risques pour appuyer les entrepreneurs innovateurs dans l'industrie moderne;
- 4 - et enfin, une population désireuse d'obtenir une formation scientifique et technique de façon à pouvoir participer dans le fonctionnement d'un système moderne.

Toutefois, toujours au niveau économique, pour que la transition s'opère il est indispensable aussi que les inventions scientifiques et techniques valorisent non seulement la terre, le bétail et les ressources naturelles en général qui font augmenter rapidement la production agropastorale, mais également les voies de communication. Dans cette perspective, les innovations scientifiques et techniques constituent des investissements productifs aussi bien dans le secteur privé que public. De plus, le

développement même de l'agriculture, de l'élevage, de l'industrie et du commerce est dû en majeure partie à des réseaux de transports adéquats, rapides et bien entretenus. Les bonnes recettes fiscales provenant de l'imposition des denrées alimentaires facilitent ces dépenses d'infrastructure. Au niveau non économique, Rostow signale les aspects suivants des conditions préalables au démarrage: une élite nouvelle modernisatrice, la promotion du nationalisme, des intellectuels progressistes et l'armée engagés dans le processus de développement.

Le troisième stade de la croissance a trait au démarrage proprement dit. Rostow entend par *démarrage la phase durant laquelle la société arrive à surmonter tous les impedimenta et les barrages qui alourdissaient sa croissance régulière*. Les composantes du progrès économique qui jusqu'à présent n'ont effectué qu'une action sporadique et avec une efficacité réduite donnent leur plein rendement et deviennent des forces dominantes. La croissance devient la dynamique normale de la société : la recherche effrénée du profit et la rationalité capitalistes (Godelier 1984) imprègnent alors les conduites collectives et la structure des institutions privées et publiques. Dans cette optique développementiste trois conditions *sine qua non* doivent se réunir pour la production du démarrage:

- 1) la constitution d'un capital social important;
- 2) l'introduction d'innovations techniques dans l'industrie et l'agriculture *lato sensu*;
- 3) et la détention du pouvoir d'État par un groupe d'individus modernisateurs, c'est-à-dire des dirigeants qui regardent *la mo-*

dernisation de l'économie comme un programme politique très important⁴.

Le quatrième stade de la croissance est la marche vers la maturité, c'est-à-dire l'étape durant laquelle l'économie applique effectivement la panoplie de ses techniques modernes à la totalité de ses ressources. Dans cette période les industries subissent une différenciation, de nouvelles usines prennent leur élan et remplacent les secteurs qui auparavant ont rempli une fonction dominante pendant le démarrage et dont la lenteur ralentit le rythme de l'expansion. Le cinquième et dernier stade est *l'ère de la consommation de masse*. Il est la phase où la fabrication de biens de consommation durables et les services se changent petit à petit en principales activités de l'économie. Dans cette période émerge la décision, en employant des mesures politiques adéquates, d'attribuer une plus large part des ressources nationales à la Prévoyance et à la Sécurité sociale (le fondement social-démocrate de l'État-Providence).

2. Méthodologie

Dans notre présente recherche et à la lumière de la théorie de la croissance de Rostow, nous nous proposons de montrer que les rapports sociaux structurés en Haïti ne correspondent pas à la logi-

⁴ Alain Touraine dans son article: *Qu'est-ce que le développement?* (1992) introduit une distinction entre la modernisation et le développement. En ce sens, il considère la première comme un processus, c'est-à-dire une série de changements quantitatifs et qualitatifs concernant l'économie, l'idéologie, la politique et le droit. Par contre, il regarde le deuxième comme la mise en œuvre étatique du processus de modernisation, donc comme une stratégie politique.

que évolutive du capitalisme moderne, et par conséquent, sont bloqués. En d'autres termes plus concrets, les activités économiques, idéologiques, politiques, juridiques et écologiques demeurent dans des *formes dominantes non capitalistes modernes*, en raison principalement de l'instauration et de la reproduction historiques d'un *régime césarien* comme mode particulier d'existence de l'État (Samedy 2002 :19-127; 1997:75-80).

L'essentiel de *notre méthodologie d'investigation* se résume dans l'analyse des documents officiels des gouvernements successifs de 1957 à 2007. Cette analyse documentaire nous permet d'indiquer les mesures étatiques, exécutives, législatives et juridiques, qui contribuent effectivement à la stagnation de la structure sociale haïtienne dans la longue durée. Au niveau juridique, elle concerne des codes, des lois et des décrets. Au niveau législatif, elle signale une *collusion*⁵ entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif qui est subsumé par celui-ci, du moins jusqu'à la rédaction et à l'application (quoiqu'encore timide) de la Constitution de 1987 en vigueur. Au niveau exécutif, elle présente les caractéristiques fondamentales du pouvoir régalien, autocratique, en un mot, *césarien*.

3. Cadre conceptuel

Maintenant, *au point de vue épistémologique*, il nous semble nécessaire de *définir* les deux principaux concepts du *blocage structurel* et du *développement capitaliste moderne* qui, d'une part,

⁵ Il s'agit d'une *entente secrète*, d'une *connivence* dans le but de porter préjudice à l'établissement d'une véritable démocratie.

éclaircissent notre perspective théorique et, d'autre part, nous habilitent à chercher et trouver la correspondance entre les documents officiels analysés et le fait de la stagnation de la société haïtienne. Nous commençons par le concept de développement capitaliste.

Qu'est-ce que le développement? Il n'est pas la croissance, comme l'affirme Rostow, mais il l'englobe certainement. Alors il faut aussi se demander ce qu'est la croissance. Elle est, d'après Schumpeter (1951), un processus d'augmentation de biens et de services rares produits au niveau national et qui « révolutionne incessamment de l'intérieur la structure économique en détruisant ses éléments vieillis et en créant continuellement des éléments nouveaux » (Schumpeter 1951). Ces « éléments nouveaux » sont des innovations qui impliquent l'obsolescence (Maillet et Rollet 1998).

Comment mesure-t-on la croissance d'un secteur de production? On la quantifie par le pourcentage d'augmentation du nombre d'unités de biens produits, par exemple, des millions d'ordinateurs supplémentaires divisés par le nombre d'unités fabriquées durant la période antérieure. En général, l'indicateur utilisé comme mesure de la croissance est le Produit Intérieur Brut (PIB) qui est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différentes branches de l'économie, de la taxe à la valeur ajoutée et des droits de douanes.

De son côté, le développement, dans son sens préliminaire, dont l'usage se généralise après la Deuxième Guerre Mondiale (1939-1945), signifie l'état et le progrès continu des rapports capitalistes modernes (structurés) aux niveaux économique, idéologique, politique, juridique et écologique. Son modèle surgit en Europe Occidentale entre la deuxième moitié du XIXe siècle et le début du XXe pour s'étendre en Amérique du Nord et, à partir des

années 1960, dans le reste du monde, particulièrement au Japon, en Amérique Latine et dans les Caraïbes.

Pour les besoins de notre analyse de la problématique du blocage structurel haïtien en relation avec *la modernité* (du XVI^e siècle à 1980), nous retenons deux moments préliminaires qui préparent la voie au développement mondial du capitalisme, à savoir : l'internationalisation et la transnationalisation. L'internationalisation est la période de la seconde moitié du XIX^e siècle où les échanges commerciaux doublent tous les vingt ans et aboutissent au partage des sociétés en deux blocs, celles fournisseuses de matières premières et celles productrices de biens industrialisés. En ce qui a trait à la transnationalisation, elle veut dire le développement incessant des investissements directs à l'étranger. C'est qu'à partir de 1960 les pays industrialisés font fabriquer une partie de plus en plus grande de leur production à l'étranger (au centre et à la périphérie).

Cependant le *développement capitaliste mondialisé* (de 1980 à nos jours) provoque par rapport à ou dans sa périphérie des *effets pervers de distorsion ou de difformité structurelle*. Le premier effet difforme est l'asymétrie du centre et de la périphérie du capitalisme mondial. Tandis que la symétrie s'applique à des réalités semblables, l'asymétrie revêt un caractère essentiel de dissemblance, d'hétérogénéité. En ce sens, les structures, c'est-à-dire les ensembles des groupes et des institutions des cinq niveaux d'analyse précités, des sociétés de la périphérie sont différentes de celles du centre du capitalisme. Aussi les qualifie-t-on de «sociétés en voie de développement», de «sociétés sous-développées» ou de «sociétés émergentes». Plus concrètement les sociétés périphériques imitent et intègrent des connaissances scientifiques et techniques, des

nouvelles technologies, des normes de conduite, des valeurs, des lois et des pratiques des sociétés industrialisées centrales, tout en conservant les leurs qui demeurent, en grande partie, encore empiriques, agraires, traditionnelles, coutumières, magiques et religieuses. Elles n'ont pas évolué au même rythme de développement historique que celles du centre : de cette dissemblance des temporalités cognitive, économique, idéologique, religieuse, politique et juridique résulte le phénomène de *déphasage* (Samedy 2005: 252). Pour sa part, le phénomène du *blocage* est une conséquence du déphasage, dans la mesure où plusieurs sociétés dites sous-développées comme Haïti n'arrivent pas à réaliser leur «révolution bourgeoise moderne» et se cantonnent, en grande part, dans leurs structures agraires et traditionnelles, précapitalistes.

Pour ce qui est du développement capitaliste moderne proprement dit, nous l'appréhendons sous deux registres: *la société civile et la société politique*. Le premier registre ou la société civile se présente comme intégré par: a) l'existence et la reproduction du capital en tant qu'organisation généralisée du travail salarié; b) la vision marchande de la société et de la nature (dénaturée et dégradée) qui débouche respectivement sur la «fétichisation des rapports sociaux»⁶ et la surexploitation des ressources naturelles; c) l'appropriation privée des moyens de production et d'échange avec comme corollaire l'héritage individuel, donc non collectif ni familial; d) la séparation du (de la) travailleur (euse) de ses moyens

⁶ La *fétichisation des rapports sociaux* implique deux procès en corrélation permanente, l'un, de la personnification des marchandises et l'autre, de la réification des personnes. Par conséquent, la dominante de ce double procès est la culture mercantile capitaliste (laïcisée) qui asservit « les travaux et les jours » des êtres humains.

de production et sa mobilité spatio-temporelle; e) l'espace urbain comme lieu privilégié de développement du capitalisme moderne et avancé. Nous assistons alors au *centre* à l'éclatement progressif de l'ancienne dichotomie ville-campagne (persistante dans la *périphérie et naturellement en Haïti*) avec d'ailleurs un processus accéléré d'urbanisation au détriment de l'existence même de la ruralité, de la campagne qui s'urbanise de plus en plus («rurbanisation»); f) et le processus de rationalisation instrumentale de la science et de la technique considérées comme les seuls procédés cognitifs et pratiques légitimes pour le développement des sociétés civile et politique (Honneth 2006; Habermas 1973).

Quant au *deuxième registre*, c'est-à-dire la *société politique strictu sensu ou l'État de droit*, il est composé de deux types de rapports, l'un, entre les gouvernants et les gouvernés et l'autre, entre les législateurs et les citoyen(ne)s / sujets de droit. De plus, nous indiquons les traits suivants: i) l'appropriation et l'exploitation étatiques du sol et du sous-sol, de l'espace aérien et des eaux, donc des écosystèmes nationaux dénaturés voire dégradés; ii) l'organisation *légal-bureaucratique* (Weber 1991 et 1986), donc démocratique des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire «séparés» (Montesquieu 1995); iii) et le respect et l'application judiciaires des droits, des libertés et des obligations des individus de plus en plus «atomisés».

4. Blocage structurel haïtien

Ce blocage est la résultante séculaire de mesures politiques inefficaces, car dans la périphérie du capitalisme c'est l'État qui,

en premier lieu, remplit le mandat légitime de la modernisation de la structure. Alors quand les gouvernants, dans leurs institutions exécutives et législatives, s'endurcissent dans une vision traditionaliste de la société civile et de l'État, la stagnation se réalise et se lit aux cinq niveaux, économique, idéologique, politique, juridique et écologique. Des documents officiels et des faits concrets rendent compte de l'incapacité de la classe régnante à planifier et à effectuer le changement moderne des rapports sociaux. Justement, ce blocage structurel est l'œuvre du *césarisme* tel que mentionné plus haut, car il existe et se reproduit d'une manière oligarchique en s'appuyant sur le paternalisme foncier, l'idéologie juridicienne, l'idéologie coloriste (noiriste et mulâtriste) et l'idéologie de la sécurité nationale (Samedy 2002). Par exemple, le point culminant du *césarisme à légitimation restreinte* (Samedy 1997) au XXe siècle est l'obsession légaliste qui se manifeste dans les amendements des Constitutions de 1950, 1957, 1964, 1971 et de 1983 qui donnent ainsi naissance à trois Chartes fondamentales sous Duvalier père (1957, 1964 et 1971) et à deux sous Duvalier fils (1983 et 1985) et enfin à une panoplie de décrets présidentiels leur attribuant les Pleins Pouvoirs: alors se lit la *collusion* susmentionnée entre l'exécutif et le législatif.

4.1. Blocage agraire

Le cadre conceptuel semble s'appliquer à l'analyse de *l'immobilité endémique de la structure de la société haïtienne* qui est essentiellement paysanne encore en 2008. En effet, si nous remontons dans la période française de Saint-Domingue (nom colonial d'Haïti), nous constatons la transformation du système escl-

vagiste par les Règlements de culture de Sonthonax et de Polvérel de 1793 et par l'Arrêté du 14 mai 1801 de Toussaint Louverture sur la gestion des propriétés des émigrés qui instituent respectivement le régime tributaire basé principalement sur le métayage et le fermage non capitaliste libre et, en infime mesure, sur le salariat. Par *métayage* nous entendons un mode de faire valoir d'une propriété foncière par lequel le propriétaire cède l'usufruit de sa terre à un locataire ou métayer, moyennant une rétribution représentant au maximum la moitié des produits de l'exploitation. En ce qui concerne le *fermage non capitaliste libre*, il consiste dans le fait que les fermiers non capitalistes acquittent au propriétaire foncier le bail en argent ⁷.

Ces rapports agraires postesclavagistes coloniaux conditionnent ainsi l'évolution de la force de travail «libre» qui reste néanmoins contrôlée par le conducteur des ateliers, le gérant-économe des plantations de canne-à-sucre et de café et l'inspecteur militaire de la province. Cette surveillance militaire introduit dans la campagne saint-domingoise «le caporalisme agraire»⁸ à travers les Codes ruraux. Alors l'essence de l'ensemble des nouveaux rapports sociaux se définit comme coloniale tributaire.

En outre, après l'Indépendance de 1804, la Réforme agraire du gouvernement de Pétion, (lois du 21 octobre 1811 et du 4 novembre 1812), l'Édit du 8 avril 1811 et le Code du roi Christophe, le décret du 29 octobre 1864 de Geffrard et la loi du 29 août 1908 de Nord Alexis confirment la formule de «la voie prussienne» du

⁷ Ce fermage se traduit dans une double exploitation du paysan par le propriétaire foncier à travers l'extraction d'une double rente, en travail et en argent. Cette double exploitation explique leur paupérisation graduelle.

⁸ Il faut se rappeler qu'un carreau est égal à 1ha. 29.

latifundium ou de la grande propriété foncière non capitaliste. En ce qui concerne l'autre voie, c'est-à-dire « la française » de la petite propriété paysanne indépendante (minifundium), les lois du 30 décembre 1809 et du 28 février 1883 établissent 7.697 de petits concessionnaires de 3 à 5 carreaux. En outre, la moyenne exploitation agricole est créée par l'État par deux mécanismes « légaux », l'un, de distribution selon les grades militaires, et l'autre, de vente à des prix modiques de terres du Domaine. Ces deux modes d'appropriation privée de la terre s'imbriquent durant la période qui s'étend de 1804 à 1915. Ces procédés légalisent l'émergence et la consolidation de la fraction terrienne du bloc au pouvoir.

Cependant si le latifundium et la moyenne propriété sont les voies royales d'accaparement foncier des classes dirigeante et dominante, la mise en exploitation terrienne est minifundiaire et se pratique par le métayage, et le fermage non capitaliste libre basés sur l'extraction d'une triple rente en travail, en nature et/ou en argent. Ce modèle trinitaire de rente publique et privée, inauguré par les Règlements de culture respectivement de 1793 des Commissaires français Sonthonax et Polvérel et de Toussaint Louverture de 1800, se maintient jusqu'à nos jours comme fondement généralisé de l'accumulation des capitaux commercial et usuraire, tel que stipulé dans certains articles du Code Rural de 1962 encore en vigueur (Samedy 1997).

4.2. Blocage idéologique

Ce blocage se différencie en idéologie paternaliste foncière, idéologie juridique, idéologie coloriste et idéologie de la sécu-

rité nationale jusque plus ou moins à la fin du XXe siècle, à cause de l'emphase sur un possible changement démocratique énoncé dans la Constitution de 1987 encore en application. En effet, de nos jours, le paternalisme foncier et usuraire, la vision coloriste, la préoccupation avec la sécurité et la focalisation juridique (relevant de la «politique politicienne») demeurent inchangées. Nous soulignons que les visions du monde sont les éléments structurels les plus tenaces à déraciner dans tout processus de changement, car elles découlent des intérêts matériels (économiques) et idéels (normatifs, symboliques, juridiques et politiques) des anciennes classes dominantes et de leurs factions mulâtristes et noiristes toujours puissantes et sont évidemment internalisées (parce qu'imposées violemment, légalement et/ou éducativement) par les anciennes classes dominées, dans les sociétés où la révolution structurelle bourgeoise ne s'opère pas en réalité. En fait, seule cette dernière qui est une élimination systématique de l'hégémonie des anciennes classes dominantes et leurs groupes ethniques correspondants et qui les remplace par de nouveaux, est en mesure de bouleverser profondément les idéologies périmées mais qui survivent des siècles durant. Par exemple, le paternalisme et les idéologies de couleur et de la sécurité, reproduits et défendus par le féodalisme et le christianisme (non comme religion, mais comme bureaucratie) occidental et colonialiste, se propagent mondialement, s'endurcissent et se promettent peut-être encore une vie multiséculaire. Toutefois ils sont plus ou moins adoucis, selon le niveau de développement des sociétés, dans la deuxième moitié du XXe siècle, par les mouvements féministes et la défense des droits humains.

Or, en Haïti ces idéologies légitimatoires du *césarisme* sont actuelles. Elles signifient l'existence d'alliés sociaux, c'est-à-dire des grands propriétaires fonciers et des paysans (fermiers non capitalistes, métayers et petits et moyens propriétaires indépendants), de la bourgeoisie *compradore* et des usuriers, des factions dominantes négrophiles et mulâtrophiles, dans la société civile et dans l'État. En somme, nous ne constatons, en dépit des belles «Proclamations» de politique générale des premiers ministres, aucun signe annonçant un processus planifié et graduel de *révolution structurelle*, car les groupes et les institutions civils et politiques (sauf l'armée qui est remplacée en 1995 par la police nationale) partisans du *statu quo ante* non seulement ne subissent aucune transformation ostensible, mais encore semblent stagner voire se décomposer.

4.3 Blocage politique

Même si les idéologies légitimatoires du *césarisme* restent immuables d'octobre 1994 à nos jours, il est nécessaire d'établir certains éléments de dissemblance entre les deux types de « *césarisme à légitimation restreinte* » et « *césarisme à légitimation élargie* ». En effet, leur différence fondamentale⁹ réside dans le fait suivant. Alors que le *césarisme à légitimation restreinte* des Duvalier père et fils s'appuie sur les idéologies paternaliste, coloriste, sécuritaire nationale et juridique, et est supporté par une infime minorité de partisan(e)s, de privilégié(e)s, en un mot, d'agents historiques de l'hégémonie que nous dénommons le bloc économique-politique, le *césarisme à légitimation*

⁹ Il s'établit entre eux d'autres distinctions, par exemple, la liberté d'association partisane, le droit de grève, la liberté d'expression sous le *césarisme à légitimation élargie*.

mation élargie des gouvernements d'Aristide et de Préval reçoit non seulement l'appui, quoique mitigé, de ces agents de l'hégémonie économique, idéologique et politique, mais encore le soutien, bien que décroissant, des masses populaires urbaines et rurales.

Cette deuxième formule du *césarisme* trouve sa véritable expression dans les rapports complexes entre le leadership charismatique d'Aristide, sa popularité et le profond désir de changement social des démunis haïtiens. En dernière instance, le *césarisme à légitimation élargie* est, de la fin du XXe siècle au début du nouveau millénaire, la version haïtienne du populisme qui, en Argentine avec Juan Domingo Perón, au Brésil avec Getúlio Vargas et en Équateur avec Velasco Ibarra, conduit à des transformations structurelles bourgeoises. Par contre, en Haïti les vrais changements tardent à se réaliser¹⁰, comme le témoigne le *Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté – DSNCRP (2008-2010)*. En ce sens, nous attirons l'attention sur ce constat du dit *Document* (p.15): «En 2005 Haïti aurait régressé dans l'échelle du développement passant du 146^e rang en 2000 au 153^e rang».

4.4. Blocage juridique

La base de tout appareil juridique moderne est la Constitution Nationale dénommée d'ailleurs la Loi Maîtresse. Par blocage

10 Comme l'affirme l'évêque Kébreau, président de la Conférence Épiscopale d'Haïti, dans son *Homélie* lors de l'investiture du président Préval le 14 mai 2006 : «Après vingt ans d'histoire récente tourmentée et marquée par une suite presque ininterrompue de transitions ratées, d'espoirs déçus, de désillusions dues à nos manques de sagesse, de vision, de planification à long terme, d'options et de décisions courageuses... avenir et espérance ne devaient pas être des slogans creux et vides».

ge juridique nous voulons signifier la reproduction de l'idéologie constitutionnaliste qui depuis 1806 accorde une importance capitale à la « *légalité* » *du pouvoir césarien à légitimation restreinte*, sans doute en compensation du manque de légitimité populaire réelle de ce dernier jusqu'au 16 décembre 1990, date de la victoire d'Aristide, le premier président élu démocratiquement dans l'Histoire d'Haïti. Dans *cette optique légaliste*, s'instaure une ritualisation du coup d'État qui se déploie en ces termes : Insurrection armée ou élection frauduleuse – Prise du pouvoir sacralisée par le *Te Deum* – Nouvelle Constitution. Ce rituel du coup d'État intègre dans ses composantes une double autorité restreinte, idéologico-religieuse, la cérémonie du *Te Deum*, parrainée par la haute hiérarchie ecclésiastique, et idéologico-juridique créée par les agents juristes de l'hégémonie dans la rédaction de la Nouvelle Constitution. Cette double autorité institue la sempiternelle alliance du trône et de l'autel. De plus, cette obsession légaliste de l'idéologie constitutionnaliste et juridique engendre 22 Constitutions haïtiennes et arrive à son paroxysme par les amendements constitutionnels précités sous les autocraties des deux Duvalier (1957-1986).

Enfin le blocage juridique se manifeste aussi sous le régime d'Aristide et de Préval dans *deux actes légalistes*: celui du premier qui par le décret-loi de 1995 abolit l'armée sans passer par la ratification parlementaire et celui du second qui, à la suite de la fronde du Parlement, s'appuie sur l'Article 136 de la Constitution de 1987 afin de décréter caduque cette Assemblée dans sa Déclaration publique du 11 janvier 1999, sans que le dit Article n'accorde pas au président le droit de dissoudre le Parlement. En effet, l'article 136 s'énonce ainsi : « Le Président de la République, Chef de l'État,

veille au respect et à l'exécution de la Constitution et à la stabilité des Institutions. Il assure le fonctionnement régulier des Pouvoirs Publics ainsi que la continuité». Comme nous le comprenons, aucune des deux propositions ne fait allusion «au droit formel de dissolution parlementaire» accordé au Président.

4.5. Blocage écologique

Pour ce qui est de *l'environnement*, nous le définissons comme un ensemble d'interactions continues entre les écosystèmes naturels et dénaturés¹¹ et les activités humaines aux cinq niveaux : économique, idéologique, politique, juridique et écologique.

Le niveau économique s'entend du processus de production, d'échange et de consommation de biens matériels et de services sociaux rares. L'angle idéologique est caractérisé par la production d'idées et de représentations vraies ou fausses par les agents d'hégémonie et la circulation de celles-ci à travers les appareils familiaux, éducatifs, médiatiques, religieux, juridiques et étatiques. L'aspect politique touche des rapports de pouvoir entre les gouvernants et les gouvernés et entre les partis politiques et leurs membres. Quant au juridique, en nous inspirant d'Alexandre Kojève (1991 : 20), nous le considérons comme l'application de la science du droit formel dans les interrelations entre les citoyens de la société civile et de l'État. Enfin l'instance écologique renvoie

¹¹ Pour sa part, l'écosystème veut dire l'action réciproque entre le biotope ou le milieu physico-chimique (l'eau, le feu, l'air et la terre) et la biocénose, c'est-à-dire la totalité des êtres vivants des cinq règnes (protistes, bactéries, champignons, végétaux et animaux) évoluant dans le biotope.

aux rapports ordonnés ou désordonnés des êtres humains avec les écosystèmes naturels ou dégradés.

Pour les besoins de cette section de notre analyse d'Haïti, nous tenons compte des niveaux économique, politique au sens restreint d'étatique et écologique. Alors nous observons les mesures publiques médiocres et inefficaces pour la promotion de la zootechnie et des cultures des denrées de base: café, cacao, riz et autres vivres alimentaires (Samedy 1997: 128-137). Dans la caféiculture le Ministère de l'Agriculture se contente entre 1932 et 2006 d'intervenir auprès des producteurs en contrôlant la cueillette, la préparation et la conservation des graines de café en construisant des glacis pour le séchage, et en installant des dépulpeurs dans des exploitations caféières. Cette insouciance de l'État vis-à-vis de la production du café se solde par une diminution chronique de la surface cultivée et par sa dégradation physico-chimique. Au sujet de l'aire cultivée, elle est de 200.000 hectares en 1959, 140.000 en 1967, 133.000 en 1976 et 34.000 en 1989 (PNUD 1986; Banque Mondiale 1990). Cette baisse de la surface «plantée» en café provoque naturellement une décroissance constante de la production et de l'exportation de ce «grain d'or» de l'économie nationale. Dans cette logique du déclin caféier, Haïti ne parvient même pas depuis vingt ans à exporter le volume de cette denrée fixé par l'Association des Producteurs de Café.

En ce qui a trait à la deuxième denrée de base, le cacao, l'absence d'encadrement éducationnel et technique, observée pour le café, à partir de 1956, y sévit également. En effet, depuis 1952 jusqu'à nos jours, le cacao haïtien est coté en dernière position sur le marché international, à cause de sa mauvaise qualité. En référen-

ce aux vivres alimentaires comme les céréales (maïs, riz et millet), les légumes (manioc, patate douce, ignames, pois, haricots, banane plantain) et les arbres fruitiers (avocatiers, manguiers, orangers, papayers, cocotiers, etc.), nous constatons le même abandon des petits agriculteurs par l'État *césarien*. En d'autres termes, les procédés modernes et efficaces d'ensilage, d'emmagasinage et commercialisation des récoltes sont ignorés du paysannat.

En ce qui concerne la riziculture de la Vallée de l'Artibonite, l'État fait appel à la coopération internationale pour essayer de moderniser et de rentabiliser cette production. C'est que de 1952 à aujourd'hui la structure de l'économie rizicole ne s'améliore pas. Elle demeure encore archaïque, empêtrée dans le métayage, le fermage non capitaliste, la petite propriété paysanne et la production mercantile simple. La productivité, qui est déterminée essentiellement par l'équipement technique disponible, la qualification de la force de travail et les aptitudes des dirigeants de l'entreprise, ne s'accroît guère non plus. Car l'assistance technique étrangère se concentre dans la surface spéciale expropriée par l'État (au profit des grands propriétaires et des politiciens), avec ses spécialistes et sa machinerie modernes, et n'encadre pas les petits riziculteurs qui produisent pourtant 85% de la récolte avec des méthodes et instruments caducs (*Bulletin Agricole*, Vol. III, No 8).

Enfin les spécialistes en zootechnie du Ministère de l'Agriculture n'enseignent pas non plus aux moyens et petits éleveurs et engraisseurs les principes modernes de l'exploitation des animaux de qualité susceptibles de procurer des productions importantes de lait et de viande. Et ce sont justement, par exemple, l'amélioration génétique de la vache laitière, l'excellente qualité de

son alimentation, sa bonne santé et l'aide des zootechniciens gouvernementaux qui permettent une haute performance. En somme, ce blocage et cet effondrement des productions végétale et animale sont reconnus par le *Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté –DSNCRP (2008-2010)* qui préconise la « relance des services étatiques de vulgarisation agricole » aussi bien que la recherche et la formation agronomiques et le renforcement des organisations paysannes.

5. Politique de développement des gouvernements haïtiens

En revenant au cadre méthodologique, nous rappelons notre périodisation globale qui s'échelonne de 1957 à 2007. D'après l'École argentine de la dépendance, la perspective de la modernisation dans la périphérie du capitalisme mondial se construit à partir du concept de *développement inégal, limité et combiné* (Samedy 1997:14-15). Ce phénomène de déformation structurelle est le résultat d'un échec partiel ou global de pénétration du capitalisme respectivement au niveau régional ou national. En ce sens, le maintien dans certaines zones peu développées des formes de production non capitalistes par l'État sur les terres domaniales et par les grands et moyens propriétaires fonciers provient de l'extorsion d'un profit maximum respectivement de la rente non capitaliste élevée et du bas salaire alloué par quelques entreprises agricoles capitalistes à une main-d'œuvre paysanne surabondante et ouvrière saisonnière en chômage camouflé.

En premier lieu, il faut examiner le *caractère inégal* de ces deux types de rapports sociaux et leurs classes correspondantes dans leur dichotomie, à savoir : d'un côté, une infime minorité respectivement de capitalistes industriels et agraires regroupés sous le concept d'oligarchie et d'ouvriers salariés urbains et ruraux, et de l'autre, une majorité de propriétaires fonciers non capitalistes, de bourgeois *compradors*, de métayers, de fermiers non capitalistes et de petits paysans indépendants.

En deuxième lieu, la *caractéristique de limitation* se rattache à la spatialisation régionale des relations capitalistes rachitiques. En d'autres termes plus concrets, le capitalisme est circonscrit uniquement à de rares régions et activités productives. En troisième lieu, la *caractéristique de combinaison* réfère à l'utilisation de la main-d'œuvre paysanne en général comme des salariés saisonniers sans la prolétarianiser définitivement.

Cependant nos remarques sur la politique de développement des gouvernements aboutissent à une dichotomisation de mesures concrètes que nous plaçons sous deux visions contradictoires de la gestion des Affaires. La première vision traite des décisions à partir du *régime césarien à légitimation restreinte* de 1957 à 1991. La deuxième vision comprend des programmes basés sur la notion de *gouvernance* en fonction du *régime césarien à légitimation élargie* de 1991 à nos jours (Samedy 2002 : 29-30; 1997: 76-77).

Le pouvoir autocratique est associé à la première vision et se manifeste par des dépenses de l'État qui mettent l'accent sur les secteurs de la Défense et de la Sécurité Nationale. Par exemple, de 1958 à 1959 le pourcentage budgétaire affecté à ces secteurs atteint 22, 5 %, de 1959 à 1960 28, 4 %, de 1960 à 1961 27, 9 %, de

1969 à 1970 17, 0 % et de 1970 à 1971 14, 1 %, de 1971 à 1972 26, 2 %, de 1979 à 1980 20, 1 %, etc. (Budgets Généraux de la République d'Haïti, 1958 à 1980). Naturellement ce régime emploie l'idéologie de la sécurité nationale comme sa base de sustentation.

Par contre, même si le pouvoir autocratique continue sous les règnes d'Aristide et de Préval, il n'en demeure pas moins vrai que l'ensemble de leurs décisions rejettent la dominance de l'idéologie de la sécurité nationale et commencent simultanément à expérimenter une certaine forme de consultation politique d'acteurs de la société civile comme les entreprises, les syndicats, les ONG, les églises, etc. et à demander la collaboration d'experts nationaux et étrangers. Cette nouvelle modalité de gestion des Affaires est connue sous la notion de *gouvernance* (Quermonne 2006, 199-212). D'ailleurs en 1995 le gouvernement d'Aristide, comme mentionné plus haut, remplace l'armée par une force policière à travers un décret-loi dont la conséquence immédiate est la baisse notoire des dépenses de l'État touchant les secteurs de la Défense et de la Sécurité Nationale. Par exemple, de 1994 à 1995 ce pourcentage budgétaire ne monte qu'à 3, 3 %, de 1995 à 1996 à 0, 9 %, de 1996 à 1997 à 1, 6 %, ce dernier se maintenant invariable jusqu'en 2002 (Budgets Généraux de la République d'Haïti, 1994 à 2002).

5.1. Césarisme à légitimation restreinte et développement capitaliste

Arrivés à ce degré de notre recherche sur le blocage structurel de la société haïtienne en rapport avec le développement, nous nous posons la question suivante: «Comment les gouvernements

successifs depuis 1957 jusqu'à 2007 entreprennent de juguler *la crise de transition bloquée* vers le capitalisme moderne?» Pour expliquer la rupture du blocage structurel, il nous faut revenir à l'une des étapes décrite par W.W. Rostow plus haut en l'accouplant théoriquement avec une partie de l'analyse de Touraine (1992). En effet, Rostow signale le stade du *démarrage* comme un ensemble de conditions préalables au développement économique dont nous retenons les activités industrielles et commerciales, les fonctions particulières de plus en plus spécialisées, les voies de communication et les services sociaux qui doivent être rationnellement organisés et ordonnancés dans une logique nationale. Pour sa part, Touraine introduit certaines caractéristiques indispensables à ce processus évolutif. Il mentionne ainsi aussi bien la laïcisation, l'utilisation de la raison instrumentale contre les traditions et les croyances séculaires, le recours à la science et à la technique que la protection contre le pouvoir autocratique, régalien (dans notre cas, *césarien*), le marché de la main-d'œuvre libre et la jouissance des libertés politiques.

Alors il nous échet maintenant d'essayer d'articuler ce double cadre analytique de Rostow et de Touraine avec les mesures concrètes des deux types de régime césarien. En premier lieu, nous commençons par celui des Duvalier père et fils (1957- 1986). Dans le Programme officiel du *Conseil National de Développement et de Planification (1963)* intitulé: *Le Démarrage*, au niveau des propositions pour *l'industrialisation*, nous rapportons comme procédés de mise en application: l'emploi de la main-d'œuvre nationale, l'utilisation des ressources du pays (pêche, élevage, oléagineux, textiles, agriculture, métaux, construction, produits chimiques,

conserveries de viandes, fromage artisanale et égrenage du café, du cacao, de la canne-à-sucre et du coton), la substitution des produits importés et la transformation des produits pour l'exportation et la consommation locale.

Dans le domaine de *l'agriculture*, le Programme du démarrage souligne le besoin de l'expansion accélérée de l'agriculture, de l'élevage, de la sylviculture, de la pisciculture et de la pêche. Il préconise également la mutation rapide et délibérée aussi bien d'une économie de subsistance à une économie de marché que le changement de l'agriculture de routine (non capitaliste) en une agriculture scientifique (capitaliste). Il indique des projets d'amélioration du Service de Production et de Vulgarisation agricoles, l'abandon de la monoculture du café en faveur d'une augmentation de la culture du cacao, de l'apiculture et des arbres fruitiers. Il propose enfin l'établissement de diverses Stations et Fermes expérimentales.

Dans le champ *éducatif*, ce Programme met l'accent sur la nécessité d'élever les taux de scolarisation et du rendement pédagogique, sur l'harmonisation des différents paliers de l'enseignement, sur la construction de 490 nouvelles salles de classes, de 175 écoles primaires rurales, de cinq lycées additionnels et sur la rénovation des Écoles Professionnelles J. B. Damier et des Arts et Métiers.

En termes concrets, et comme *Bilan* de la politique développementiste du gouvernement de Duvalier père, rapporté dans deux documents (*Message du Président à Vie de la République, le 22 octobre 1967* sur la gestion de sa première décennie et *Plan d'action économique et sociale, 1970-1971*), nous observons dans les secteurs des *industries* d'assemblage et de réexportation, du

meuble, de beurrerie, du verre, d'huile de ricin et du sucre un taux moyen de croissance de 6 % durant les années 1967, 1968 et 1969.

En tant que réalisation dans les activités agricoles Duvalier père élabore une longue liste de projets dont nous citons, comme importants dans sa logique, l'expansion cotonnière, l'augmentation de la production cacaoyère, la régénération de 4.900 has de caféiers, la plantation de 800 has de riz, l'entretien et le fonctionnement du Service d'Irrigation, la vaccination anti-charbonneuse et la dératisation.

Dans le domaine de l'infrastructure des ponts et chaussées, le document identifie la rénovation de 65 rues et ruelles et de 9 ponts dans la capitale et, dans le reste du pays, de 8 routes et de 4 ponts. En ce qui concerne *l'éducation*, ses mesures concrètes se résument à la construction de l'internat de l'École Normale d'Instituteurs, d'un Centre d'Artisanat Rural et de 24 Salles de Classe, à la reconstruction de l'École Frère Odile Joseph, du Bâtiment de l'École Morisseau, de la Résidence des Frères à Camp-Perrin et de l'École Nationale du Canapé Vert et de l'aménagement de la Salle de Classe de l'École Notre-Dame de l'Assomption de Carrefour et de l'École des Sœurs de l'Acul du Nord.

Pour ce qui est de la santé, en 1971 dans le Rapport intitulé : *Bases et priorités des programmes sectoriels (1971-1976)* nous relevons les faits suivants. Le gouvernement manifeste une préoccupation pour l'enseignement médical et pour la coopération internationale en particulier avec l'OMS et l'UNICEF. Concrètement, au niveau prophylactique, nous soulignons le combat contre les pathologies contagieuses comme le pian, la malaria, la tuberculose, le tétanos ombilical, les parasitoses gastro-intestinales. De plus, il se produit

une certaine amélioration de l'hygiène publique, une augmentation de l'accès à l'eau potable et de latrines sanitaires aussi bien à la capitale que dans les villes de province et les régions rurales.

En deuxième lieu, nous terminons avec la documentation relative à la première décennie du règne de Duvalier fils synthétisée dans son *Message présidentiel du 22 avril 1981* et dans des *Bulletins de la Banque Nationale de la République d'Haïti, 1986*. Sur le plan *industriel* le document rapporte de nouvelles implantations de mines de bauxite (Reynolds Mining) et de cuivre (Sedren), de cimenterie (Ciment d'Haïti) et de manufactures de sous-traitance, ces dernières employant jusqu'à 75.000 personnes en 1985. «Sous la protection de l'État, la production des industries manufacturières nationales et étrangères poursuit une croissance significative, de 1968 à 1985 : de 75 millions dollars en 1968 elle s'élève à 288,8 millions de dollars en 1985» (Samedy 1997 :148).

Sous *l'aspect agricole*, nous remarquons que les objectifs gouvernementaux sont l'autosuffisance alimentaire, la mise en place des infrastructures rurales et le rétablissement de l'équilibre des écosystèmes. Cependant, malgré le discours officiel sur l'amélioration de la production végétale, nous sommes forcés de reconnaître qu'il se produit un déclin notable non seulement de la surface cultivée du café, première denrée d'exportation, mais encore de son volume d'exportation. En effet, son aire plantée chute de 200.000 has en 1959 à 34.000 en 1989 (Samedy 1997:129). Comme corollaire de cette réduction de la culture du café, son exportation passe de 269.000 sacs de 60 kgs en 1970 à 240.000 en 1985. Les données statistiques de 249.000 sacs de l'Institut Haïtien de Promotion du Café et des Denrées d'Exportation pour l'année 1980

contredisent celles fortement à la hausse déclarées lors du *Message présidentiel du 22 avril 1981*.

Des travaux publics du gouvernement de Duvalier fils nous signalons la réalisation des routes suivantes : Port-au-Prince – Cap-Haïtien, Port-au-Prince – Cayes, Carrefour- Dufort – Jacmel, la construction de 10 tronçons, la reconstruction de 7 ponts et l’extension de 8 axes du réseau routier. En outre, nous constatons la modernisation du port de la capitale et de trois autres ports de cabotage, le captage de plusieurs sources, le forage de plusieurs puits profonds et la construction de 10 réservoirs publics et 100 fontaines.

Sur le plan de la santé, dans ce dernier document officiel nous indiquons certaines mesures décennales relatives à l’infrastructure sanitaire. Par exemple, celui-ci mentionne «les plus importantes réalisations» telles que la réhabilitation ou la construction d’hôpitaux et de centres de santé dans le pays et, à l’Université d’État de Port-au-Prince, «la reconstruction complète du service de chirurgie avec addition de deux étages, le réaménagement des cliniques externes d’urologie et d’orthopédie, la construction d’un pavillon pour les internes, l’agrandissement des services de pédiatrie et de gynécologie ». En ce qui touche les provinces, le dit document met de l’avant « la modernisation de leurs hôpitaux avec de nouveaux instruments chirurgicaux, appareils de radiographie, tables d’opération, tours et chaises dentaires, morgues et ambulances ». Il faut noter qu’ici est passé sous silence l’appareil sanitaire des régions rurales qui justement n’existe pas après vingt ans de règne duvalérien.

Et, du point de vue éducationnel, il est nécessaire d’analyser la Réforme Bernard de l’enseignement. Celle-ci peut être décryptée

à partir des principes énoncés sur la formation et le recyclage des enseignants du primaire et du secondaire à l'Institut Pédagogique National et la refonte des programmes. De plus, il faut retenir la construction de 65 écoles primaires, de 3 Écoles Normales chargés des instituteurs ruraux d'un Centre de Formation Professionnelle et de 4 Lycées (Aristide 1999).

5.2. Continuité du césarisme militaro-civil à légitimation restreinte et développement capitaliste (1986-1991)

Après la fuite de Duvalier fils le 7 février 1986, des gouvernements militaro-civils éphémères se succèdent dans la gestion des Affaires. Nous allons visiter leurs politiques respectives en ce qui concerne l'industrie, l'agriculture, les travaux publics, la santé et l'éducation. Dans le domaine de l'industrialisation, l'*Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique* (1986-1991) nous indique une baisse notoire de l'Indice Général qui passe de 115, 17 en 1986 à 62, 48 en 1991. Cet Indice est déterminé à partir de la production des secteurs suivants : l'alimentation, les boissons, le tabac, le textile, la chimie, les minéraux métalliques et non métalliques et la sous-traitance.

Dans la production agricole, de 1987 à 1992, un *Rapport du Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement Rural* signale, d'un côté, une hausse de tonnes métriques de millet, d'haricots et de banane, de l'autre, une baisse de maïs, du riz et du café. Dans le réseau routier, nous observons dans la période de 1971 à 1995 une dégradation notoire que se lit dans les

chiffres suivants: au début le pays dispose de 3000 kms de voies de communication et à la fin de 917 kms (Aristide 1999)

Dans le champ de la santé, nous remarquons une certaine amélioration du nombre d'hôpitaux qui croissent de 37 en 1987 à 42 en 1991. Il en va de même pour la quantité de médecins qui augmente de 887 en 1987 à 978 en 1991, pour celle de dentistes qui passe de 96 en 1987 à 107 en 1991 et celle d'infirmières dont l'indicateur s'élève de 691 en 1987 à 720 en 1991 (Aristide 1999). Enfin, dans le secteur éducationnel, le nombre d'établissements d'enseignement primaire et secondaire monte respectivement de 4.147 en 1986 à 6.111 en 1991 et de 414 en 1987 à 630 en 1991. Pour sa part, le taux d'alphabétisme saute de 41,63 en 1985 à 49,84 en 1990 (Aristide 1999).

5.3. Césarisme à légitimation élargie et développement capitaliste (1991-2007)

En ce qui concerne l'industrialisation, son indice général tombe de 62,48 en 1991 à 36,86 en 1994 (*Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique*, 1996). De plus, le secteur privé capitaliste n'emploie que 2,8% de travailleurs salariés en 2000 (*Haïti : Bilan commun de pays 2000:51*).

Pour ce qui a trait à l'agriculture, nous constatons une «baisse tendancielle » de la production des denrées suivantes en tonnes métriques entre 1991 et 1993 : pour le maïs de 226,3 à 189,5; pour le millet de 192,6 à 148,1; pour le riz de 115,6 à 99,8; pour les haricots de 56,4 à 50,9; pour la banane de 507,5 à 361,7; pour le café de 27,3 à 21,3 (*Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et*

du Développement Rural 1996). Dans cette logique de décroissance agricole, «le secteur informel représente plus de 93% de la population active occupée non agricole» (*Haïti : Bilan commun de pays* 2000:50). Donc il occupe davantage de travailleurs que l'agriculture.

Dans le cas des infrastructures, en 1994 nous trouvons 3.708 kms de routes et en 2001 1990, soit une perte de 1.718 kms de voies carrossables (Samedy 2002:141-142). En effet, «76% des routes sont en mauvais état ou très mauvais état, à cause d'une absence d'un programme d'entretien» (*Haïti: Bilan commun de pays* 2000:52). D'ailleurs en 2007 et 2008 le gouvernement Préval-Alexis recommence la construction des principaux axes routiers nationaux.

Au niveau de la santé, en 1991 le nombre d'hôpitaux est de 42 pour passer à 50 en 1994 (*Haïti en chiffres* 1996). Toutefois l'examen des pathologies endémiques, causées par la misère et l'ignorance de l'hygiène, démontre une inefficacité des services de santé auxquels la population a accès (*Haïti: Bilan commun de pays* 2000:70). En ce qui touche l'éducation, nous pouvons retenir le nombre d'établissements par secteur d'enseignement. Il existe en 1995 treize universités dont une publique et douze privées. Au niveau secondaire, nous rapportons un total de 726 écoles et au primaire 8064 toujours en 1995 (*Diagnostic technique du système éducatif haïtien, Rapport de synthèse* Septembre 1995). Cependant le taux d'alphabétisme national passe de 58,05% en 1995 à 65,84% en 2000 (*Recensement général et projection du taux d'alphabétisme de la population* 1992). Dans le cas du taux net d'alphabétisation, il est de 64% pour les adultes et de 64,4% pour les enfants (*Haïti: Bilan commun de pays* 2000:64).

6. Bilan de gouvernance et développement capitaliste (1957-2007)

Si nous revenons aux caractéristiques du processus de capitalisation *latu sensu* retenues par les deux auteurs Rostow et Touraine, nous pouvons dresser le *bilan de gouvernance* de ce demi-siècle d'histoire haïtienne pour rendre compte de l'efficacité des mesures de politique générale pour *débloquer la structure sociale*.

En ce qui concerne la théorie de la croissance économique de Rostow, les deux premiers stades sont déjà effectués en Haïti. Cependant la troisième étape du démarrage perdure jusqu'à nos jours, de telle sorte que les quatrième et cinquième demeurent des projets potentiels de société. En effet, les trois conditions préalables au développement capitaliste, à savoir la constitution d'un capital social important, l'introduction d'innovations techniques dans l'industrie et l'agriculture et la détention du pouvoir d'État par une élite modernisatrice, ne sont pas encore réalisées. Dans cette optique et comme mentionné plus haut, le niveau d'industrialisation qui traduit d'ailleurs le degré de capitalisation affiche un indice général de 36,86 en 1994 (*Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique* 1996). De plus, le secteur privé capitaliste, centre dynamique du développement, n'emploie que 2,8% de travailleurs salariés en 2000 (*Haïti : Bilan commun de pays* 2000:51).

D'ailleurs il va de soi que les quatrième et cinquième stades subséquents ne sauraient être atteints sans la réalisation du troisième. En effet, le quatrième consiste dans l'application effective des techniques modernes à l'exploitation des ressources. Quant au

cinquième, c'est-à-dire l'ère de la consommation de masse, il reste un rêve inaccessible à la grande majorité des Haïtiens.

Dans la perspective de Touraine, celui-ci distingue la modernisation et le développement. La première s'entend d'un processus constitué par un ensemble de changements tant quantitatifs que qualitatifs dans l'économie, l'idéologie, la politique et le droit. Au contraire, le second représente la mise en œuvre étatique de la modernisation. Pour lui, celle-ci signifie fondamentalement la destruction des obstacles créés par les us et coutumes, les inégalités héréditaires et les valeurs culturelles. Ainsi constate-t-il le rôle central de l'État comme agent de modernisation. Il couronne son analyse de la mise en application étatique de la modernisation par la victoire de la rationalité instrumentale, la promotion de la science et de la technologie, la libéralisation du marché et la jouissance démocratique des droits et libertés individuels.

Or, en Haïti nous constatons encore aujourd'hui, au niveau des obstacles non surmontés, la dominance des us et coutumes traditionnels du paternalisme foncier et usuraire et la persistance de l'idéologie coloriste (mulâtriste et noiriste) coloniale française. En outre, nous observons la pesanteur historique des inégalités fondées sur l'héritage foncier et monétaire issu du colonialisme. Enfin les valeurs culturelles essentielles tournent autour des croyances catholiques, vodouesques et protestantes. Pour ce qui est des résultats de l'action de l'État modernisateur, en Haïti nous n'observons pas la dominance de la rationalité instrumentale ni celle de la science et de la technologie, parce que la vision du monde social est clairement traversée de part en part par le mysticisme et l'humanisme classique. Par contre, nous remarquons que le ca-

pital marchand est hégémonique à la fois dans le secteur capitaliste formel et dans celui de l'informel. Finalement la jouissance des droits et libertés démocratiques est l'apanage d'une clientèle constante et d'une infime minorité de capitalistes urbains (industriels, marchands et bancaires) et ruraux (fermiers et terriens), de propriétaires fonciers et d'usuriers.

Conclusion

Aux termes de notre recherche sur la structure sociale d'Haïti, nous sommes en mesure de livrer nos considérations sur *l'étiologie du blocage*. Nous remarquons que le manque d'institutionnalisation du système socio-économique capitaliste freine l'amélioration des conditions de vie globales de la majorité des groupes sociaux. Alors l'absence notoire de cette institutionnalisation devrait pousser l'État césarien à se muer progressivement en État démocratique moderne en alliance avec les secteurs sociaux les plus progressistes pour que les différentes institutions économiques et politiques remplissent leurs fonctions de mise en place du processus de développement capitaliste. En effet, il faut que la gouvernance et les organisations économiques privées soient favorables aux infrastructures administratives et physiques pour qu'émerge un ensemble de facteurs endogènes de production nationale comme des industries novatrices, de nouvelles technologies et des services sociaux de base durables, sans oublier les grands défis concernant l'insécurité chronique à la capitale, en raison des kidnappings et du trafic de drogue, depuis vingt ans.

Dans le *Bilan de l'action gouvernementale* du Premier ministre Jacques-Édouard Alexis (Décembre 2006), il rappelle certains axes prioritaires de la politique du Président René Préal dans les domaines suivants : a) la mise en place d'un *Programme d'Apaisement Social (PAS)* pour satisfaire les nécessités des plus pauvres; b) l'assainissement budgétaire; c) le relèvement de la production; d) la modernisation des infrastructures; e) la sauvegarde des écosystèmes et de l'hygiène urbaine et rurale; f) et la réalisation du *Plan National d'Éducation et de Formation (PNEF)*. En ce sens, divers accords de coopération voient le jour. Dans la même perspective, des améliorations sont effectuées dans les champs de l'énergie, des télécommunications et de l'eau potable. Pourtant, continue le *Bilan*, les inégalités sociales se reproduisent et ne disparaîtront pas sans une politique concertée du privé et du public pour le développement.

De plus, dans la *Déclaration de politique générale* de la Première Ministre Michèle Duvivier Pierre-Louis (Août 2008), celle-ci préconise les mesures suivantes : i) le réaménagement des dépenses publiques vers plus d'investissements productifs; ii) l'emploi du Budget national pour stimuler l'économie, tout en constatant un manque de sécurité alimentaire et de création d'emplois ; iii) et l'articulation entre l'aide externe et les priorités du pays. En ce qui concerne concrètement la production nationale, la Première Ministre met l'accent sur le secteur agricole en voulant continuer l'équipement et l'aménagement des terres, c'est-à-dire les routes vicinales, l'irrigation, le drainage, l'instauration de centres de collecte et de conditionnement des produits agraires, tout en critiquant la faiblesse du salaire minimum et un haut taux de chômage urbain et

rural. Dans le champ du développement humain, elle met en relief l'éducation et la santé. Pour ce qui est de la sécurité publique, elle indique une certaine amélioration par rapport aux années 2004-2006.

Cependant et en dernière instance, la faiblesse du développement capitaliste dans l'industrie, l'agriculture et l'organisation de l'appareil de l'État césarien et ses effets pervers sur la reproduction sans altération des connaissances humanistes classiques et des croyances religieuses, maintient la structure sociale haïtienne dans des représentations et des pratiques économiques, idéologiques et juridiques à dominante pré-moderne. Dans cette optique, le déblocage et son corollaire, la restructuration, exigent une rupture avec le *statu quo ante* et une ouverture sur la primauté d'un vrai développement humain.

Bibliographie

- ARISTIDE, J. B. (1999): *Investir dans l'humain; livre blanc de Fanmi Lavalas*. Port-au-Prince: Document officiel.
- DA ROSA, V. ET LAPOINTE, J. (1998): *Du partage au profit*. Porto: Presses de l'Université Fernando Pessoa.
- GODELIER, M. (1984): *L'idéal et le matériel*. Paris: Fayard.
- HABERMAS, J. (1973): *La science et la technique comme idéologie*. Paris: Gonthier.
- HONNETH, A. (2006): *La société du mépris; vers une nouvelle théorie critique*. Paris: La Découverte.
- INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE (1996): *Rapport*. Port-au-Prince.

- KOJÈVE, A. (1991) : *Esquisse d'une phénoménologie du droit*. Paris: Gallimard.
- MAILLET, P. ET ROLLET, P. (1998): *La croissance économique*. Paris: Presses Universitaires de France.
- MANSOURI-GUILANI, N. (2004): *La mondialisation à l'usage des citoyens*. Paris: Éditions de l'Atelier.
- MONTESQUIEU (1995): *De l'esprit des lois*. Vols. 1 et 2, Paris : Gallimard.
- PNUD (2000): *Haïti: Bilan commun de pays*. Port-au-Prince: Imprimerie Henri Deschamps.
- POLANYI, K. (1983): *La grande transformation; aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris: Gallimard.
- PREBISCH, R. (1955): *Comentarios sobre el informe preliminar*. Secretaria de Prensa de la Presidencia de la Nación.
- QUERMONNE, J.-L. (2006): *Les régimes politiques occidentaux*. Paris: Seuil.
- ROSTOW, W.W. (1960): *Les étapes de la croissance économique*. Paris: Seuil.
- ROTBURG, R. (1997): *Political and Economic Prospects*. Washington, D. C.: Brookings Institution Press.
- SAMEDY, J. B. M. (2005): *Jeux de mutation de l'imaginaire sociologique; du néolithique au capitalisme avancé*. Ottawa : Legas.
- SAMEDY, J. B. M. (2002): *De la démocratie en Haïti; culture, régime politique et idéologies contre le développement*. Ottawa : Legas.
- SAMEDY, J. B. M. (2000): *Apprendre la sociologie économique; capital, société et nature*. Ottawa : Legas.

- SAMEDY, J. B. M. (1997): *Mutation et persistance de la structure sociale de Saint-Domingue (1784-1994); essai sur la question haïtienne*. Ottawa: Legas.
- SCHUMPETER, J. A. (1951): *Capitalisme, socialisme et démocratie*. Paris : Payot.
- TOURAINÉ, A. (1992): Qu'est-ce que le développement? Dans *L'Année sociologique*, Vol. 42, pp. 47-85.
- WEBER, M. (1991): *Histoire économique générale*. Paris : Gallimard.
- WEBER, M. (1986): *Le savant et le politique*. Paris: Plon.